



# UPPN

Union des Professionnels  
en Pays de Nay

## Lettre d'informations

### Décembre 2014

Téléphone 06 72 06 05 90

Email : [uppn64@gmail.com](mailto:uppn64@gmail.com)

### Assemblée Générale

Adhérents de l'UPPN, Union des Professionnels en Pays de Nay, vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale  
**lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 19h30**

Salle du conseil de la Communauté des Communes, PAE Monplaisir, 64800 Bénéjacq.

#### L'ordre du jour

- Rapport moral et financier de la première année
- Programme d'actions à venir
- Élection des membres, souhaitant rejoindre le Conseil d'Administration
- Modification des statuts (date AG)
- Questions diverses...

Un apéritif dinatoire clôturera dans la convivialité cette Assemblée Générale.

Merci de **confirmer votre présence par email** : [uppn64@gmail.com](mailto:uppn64@gmail.com) ou par téléphone au **06 72 06 05 90**

### SCOT du Pays de Nay - Ateliers PADD, Chantier N°2

« Donner la priorité aux projets économiques, aux entreprises et à l'emploi »

**Jeudi 13 novembre 2014**

L'UPPN a participé à cet atelier pour représenter ses adhérents, acteurs économiques exerçant leur activité sur le territoire. Différents intervenants ont fait part leur expérience, ce qui a engendré des échanges sur les problématiques qui concernent le Pays de Nay :

#### Les enjeux du développement touristique

- S'appuyer sur les atouts naturels des Pyrénées
- Développer l'accessibilité à l'hébergement
- Communiquer collectivement sur l'offre
- Aider aux investissements pour développer l'offre
- Développer les activités « tourisme de sensation » en proposant des activités nouvelles
- Valoriser les sites existants

#### Accueil des entreprises et entrepreneurs au cœur du projet

- Maintien des services à la personne
- Favoriser l'accessibilité et l'attractivité du territoire
- Faciliter les échanges et la concertation entre acteurs économiques et collectivités du territoire
- Accompagner les porteurs de projets et l'implantation des entreprises
- Tenir compte des problématiques du territoire sur le foncier : terres agricoles, disponibilité, prix au m<sup>2</sup>
- Innovation des produits et adaptabilité aux nouvelles offres

La Communauté de Communes du Pays de Nay diffusera prochainement les présentations des ateliers ainsi qu'une première version, provisoire, du diagnostic.

Pour plus d'informations sur l'atelier SCOT – Chantier N°2 : Cf. *compte rendu ci-joint*.

### Mise en conformité des dispositifs publicitaires

L'UPPN a participé à la réunion du Comité de pilotage, organisé par la Communauté de Communes du Pays de Nay, qui s'est réuni le vendredi 14 novembre 2014, à 16H.

Il a été constaté que de nombreux panneaux ont été démontés le long de la voie rapide en application du Grenelle 2.

Il est conseillé aux adhérents de l'UPPN, qui ont déjà reçu un courrier, d'appliquer la demande de mise en conformité sous peine d'astreinte de la préfecture.

Au cours de cette réunion, différents exemples de dispositifs installés sur d'autres territoires ont été présentés afin de poursuivre les réflexions sur les alternatives proposées en termes de signalétique.

La volonté des représentants du territoire est de mettre en œuvre une démarche, en concertation avec les acteurs du territoire pour proposer et mettre en pratique des alternatives qui répondent aux enjeux de protection du paysage et de visibilité des professionnels.

Toutes les informations sur la réglementation de la publicité en extérieur,

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_pratique\\_-\\_la\\_reglementation\\_de\\_la\\_publicite\\_exterieure-2.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pratique_-_la_reglementation_de_la_publicite_exterieure-2.pdf)